

## Vote CAN

**ON VOTE DANS TOUS LES S1  
pour élire la direction du SNES-FSU !  
Du lundi 17 mai au jeudi 3 juin 2021.**

### Retour des votes au S3

- du PV récapitulatifs des votes (p.3)
- **ET** de la liste d'émargement (signée par tous les votants)

**AU PLUS TARD LE VENDREDI 11 JUIN 2021 (17H)**

⇒ **Par courrier**

SNES-FSU section académique de Versailles  
3 rue Guy de Gouyon du Verger  
94112 Arcueil Cedex

⇒ **ET par mail** : [can2021@versailles.snes.edu](mailto:can2021@versailles.snes.edu) (documents scannés en pdf).

### DOCUMENTS CI-JOINTS :

- 1) Bulletin de vote à reproduire (p. 4),
- 2) Procès-verbal à nous retourner (p.3),
- 3) Liste d'émargement à nous retourner, (*impérativement signée par tous les votants*)
- 4) Enveloppe T pour le retour du PV et de la liste d'émargement.

### **N.B. Liste d'émargement :**

*Nous joignons ici*

⇒ *Un état des électeurs syndiqués, à jour en date du 10 mai, à compléter et à modifier éventuellement sous la responsabilité du S1. **Il est à utiliser comme liste d'émargement.** Attention : seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2020-2021 peuvent voter (cotisation enregistrée au S3 au plus tard le vendredi 11 juin 2021).*

⇒ *Le même document est disponible en ligne pour les secrétaires et trésoriers de S1 à l'adresse suivante : <https://adherent.snes.edu>*

⇒ ***Attention ! La liste d'émargement doit être signée par chaque votant.***

# ORGANISATION DU SCRUTIN

## On vote !

Du lundi 17 mai au jeudi  
3 juin 2021

ATTENTION !

Retour des votes  
et des PV et listes d'émargement  
le **vendredi 11 juin** au plus tard.

### Chaque syndiqué.e doit émettre DEUX votes :

- La CA Nationale (S4)
- Le secrétariat de sa catégorie (S4)

Vous trouverez sur notre site [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu), dans la rubrique « Vie du SNES-FSU » toutes les informations ainsi que la publication de référence :

- Pages spéciales de l'US n°807 du 17 avril 2021

### Qui vote ?

- Ont le droit de vote, les collègues syndiqués ayant versé leur cotisation 2020-2021 (« à jour ») et les collègues ayant opté pour le renouvellement automatique (« à jour futurs »).
- Le vote est un **vote individuel**. Le scrutin est un scrutin de liste sans rature ni panachage. Chaque syndiqué vote à bulletin secret.
- Tout collègue peut verser sa cotisation et participer au vote tant que le scrutin n'est pas clos.
- **Attention !** Seuls seront décomptés les votes des S1 dans lesquels les cotisations de tous les votants auront été enregistrées au S3 au plus tard le 11 juin 2021. *Le vote d'un collègue « Non à jour » ou non adhérent entraînera l'invalidation de tout le vote de ce S1.*

**Dates du vote : les votes auront lieu dans les S1 du lundi 17 mai au jeudi 3 juin 2021.**

- Les syndiqué.es votent en priorité dans leur S1. Le matériel est envoyé au responsable du S1.
- Les syndiqués retraités et isolés reçoivent personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance.
- Un envoi individuel est aussi adressé aux syndiqués des S1 à faible effectif (moins de 5 syndiqués) qui voteront individuellement par correspondance.
- Tout le matériel de vote est également disponible en ligne sur notre site : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu), dans la rubrique « Vie du SNES ».

## Organisation du vote dans les sections d'établissement (S1)

Vous trouverez dans cette publication toutes les informations utiles et le matériel de vote (bulletins de vote, procès-verbal de dépouillement, liste d'émargement).

- **Liste d'émargement** : le S3 édite (en date du 10/05/2021) une liste des syndiqué.es ayant payé leur cotisation 2020-2021 ou ayant opté pour le renouvellement automatique. Le S1 peut également la télécharger sur le site national du SNES-FSU (*espace adhérent*). **La liste d'émargement doit impérativement être signée par chaque votant.**
- **Collègues ne figurant pas sur la liste** : s'il s'agit d'une erreur (mutation, TZR...), les rajouter sur la liste. Pour les collègues non à jour, ils peuvent voter et être ajoutés sur la liste dès l'instant où ils ont réglé leur cotisation avant la fin du scrutin. Vous pouvez contacter la trésorerie pour vérifier la bonne réception de la cotisation : [tresor@versailles.snes.edu](mailto:tresor@versailles.snes.edu).
- **Matériel de vote** : le bulletin de vote est remis par le secrétaire du S1 ou envoyé individuellement (retraités, isolés, S1 à faible effectif). Ce bulletin de vote est également disponible en ligne. Le PV récapitulatif des votes devra être retourné impérativement accompagné de la liste d'émargement signée par chaque votant, par mail **ET** par courrier (enveloppe T fournie) avant le **vendredi 11 juin 2021** (attention : calendrier très serré !).
- **Le dépouillement doit être fait par le Bureau du S1 : ce dépouillement est public.** La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqué.es par le ou la secrétaire de S1. **Le procès-verbal** récapitulatif des votes doit être signé par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) **ET** par un scrutateur au moins. Il y a donc DEUX personnes qui participent au dépouillement et signent le procès-verbal.

### **ATTENTION !!!**

**TRANSMISSION DES RÉSULTATS :**  
impérativement par mail **ET** par  
courrier postal :

- ⇒ [can2021@versailles.snes.edu](mailto:can2021@versailles.snes.edu)
- ⇒ SNES-FSU Versailles  
3, rue Guy Gouyon du Verger  
94112 ARCUEIL cedex

avant le **vendredi 11 juin**.

**Pour transmettre les résultats du vote  
(PV + liste d'émargement) :**

### **ATTENTION !!!**

Le procès-verbal récapitulatif des votes ET la liste d'émargement des votants doivent être envoyés à la section académique pour le vendredi 11 juin 2021.

- ⇒ Les résultats doivent être envoyés par mail (pdf) à l'adresse [can2021@versailles.snes.edu](mailto:can2021@versailles.snes.edu) **ET** par courrier postal à la section académique.
- ⇒ Attention : le SNES-FSU ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables à La Poste. Merci de prévoir plusieurs jours de délai postal et de **doubler impérativement par mail en envoyant toutes les pièces scannées (voir ci-dessus)**.
- ⇒ Les résultats originaux peuvent également être déposés directement dans la boîte aux lettres de la section académique.

Établissement : .....

Commune : ..... Département : .....

INSCRITS :

VOTANTS :

## RÉSULTATS DU PREMIER VOTE : COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE (CAN)

Liste Unité et Action	
Liste École Émancipée	
Liste Émancipation	
Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale	
Blancs ou nuls	

## RÉSULTATS DU DEUXIÈME VOTE : « Catégories »

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	Nombre d'exprimés par catégorie	
Agrégé-es	LUIS BERTHELOT	CLUZEAU FOURRIER	PREVOT LE GALLO	SUCHARD MIGNOT	_____	
Certifié-es, Adjoints d'enseignement, PEGC	BARBILLAT OCHANDO	DOCEKAL BOIRON	DA SILVA KETERS	TOURNEUR LACOUDRE	_____	
Non-Titulaires	HAFFNER KRANTZ	BLOOMER-LUDWIG QUILLET	MAMARBACHI BEYLARD		_____	
CPE	RALUY MACE	VITORINO GOUJU	DUBACQ AUGE		_____	
Psy-ÉN	DURIEZ BERTAUD	CASTRE BENNASSAR			_____	
Retraité-es	CAHOUE MOROS	FERRE LOUEDEC	SCHIMMER BERTRAND	LEFEBVRE DANRY	_____	
Étudiant-es-surveillant-es	SOARES CASSAND	BLANQUET-LEMARCHAND PORTAL	TORRE BEN MOULOUD	BLACHE BENHAMOU	_____	Blancs ou nuls
				Total des exprimés dans les votes de catégories :	_____	_____

### Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement du S1

(au moins **DEUX** personnes) :

Certifié exact à .....

le ..... 2021

### Attention !

**La liste d'émargement des votants doit impérativement être jointe à ce PV !**

Documents à transmettre dès la fin du dépouillement et avant le vendredi 11 juin 2021 par mail ET par courrier postal :

=> **SNES-FSU Versailles** - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex.

=> [can2021@versailles.snes.edu](mailto:can2021@versailles.snes.edu) (documents scannés en pdf)

# BULLETIN DE VOTE

# BULLETIN DE VOTE

## 1/ Vote à la Commission Administrative Nationale

pour une seule des listes ci-dessous.

Entourez d'un trait bien apparent le titre de LA liste de votre choix.

Unité et Action	École Émancipée	Émancipation	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
--------------------	--------------------	--------------	--

## 2/ Vote « Catégories » pour votre catégorie au niveau national

Entourez d'un trait bien apparent un et un seul groupe de candidats.

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE
AGRÉGÉ-E-S	T : LUIS J. S : BERTHELOT L.	T : CLUZEAU C. S : FOURRIER S.	T : PREVOT K. S : LE GALLO J.	T : SUCHARD S. S : MIGNOT Y.
CERTIFIÉ-E-S, ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : BARBILLAT C. S : OCHANDO M.	T : DOCEKAL I. S : BOIRON L.	T : DA SILVA S. S : KETERS M.	T : TOURNEUR C.S : LACOUDRE F.
NON-TITULAIRES	T : HAFNER E S : KRANTZ N.	T : BLOOMER - LUDWIG R. S : QUILLET S.	T : MAMARBACHIN S : BEYLARD E.	
CPE	T : RALLY O. S : MACE C.	T : VITORINO A. S : GOUJU M.	T : DUBACQ P. S : AUCE J.- L.	
PSY-ÉN	T : DURIÉZ G. S : BERTAUD F.	T : CASTRED S : BENNASSAR L.		
RETRAITÉ-E-S	T : CAHOUIET M. S : MOROS M.-L.	T : FERRE C. S : LOUEDEC C.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.	T : LEFEBVRE J.S : DANRY E.
ÉTUDIANT-E-S- SURVEILLANT-E-S	T : SOARES C. S : CASSAND V.	T : BLANQUET- LEMARCHAND F. S : PORTAL J.	T : TORRE J. S : BENMOULOUD M.	T : BLACHE E. S : BENHAMOU D.

## 1/ Vote à la Commission Administrative Nationale

pour une seule des listes ci-dessous.

Entourez d'un trait bien apparent le titre de LA liste de votre choix.

Unité et Action	École Émancipée	Émancipation	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
--------------------	--------------------	--------------	--

## 2/ Vote « Catégories » pour votre catégorie au niveau national

Entourez d'un trait bien apparent un et un seul groupe de candidats.

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE
AGRÉGÉ-E-S	T : LUIS J. S : BERTHELOT L.	T : CLUZEAU C. S : FOURRIER S.	T : PREVOT K. S : LE GALLO J.	T : SUCHARD S. S : MIGNOT Y.
CERTIFIÉ-E-S, ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : BARBILLAT C. S : OCHANDO M.	T : DOCEKAL I. S : BOIRON L.	T : DA SILVA S. S : KETERS M.	T : TOURNEUR C.S : LACOUDRE F.
NON-TITULAIRES	T : HAFNER E S : KRANTZ N.	T : BLOOMER - LUDWIG R. S : QUILLET S.	T : MAMARBACHIN S : BEYLARD E.	
CPE	T : RALLY O. S : MACE C.	T : VITORINO A. S : GOUJU M.	T : DUBACQ P. S : AUCE J.- L.	
PSY-ÉN	T : DURIÉZ G. S : BERTAUD F.	T : CASTRED S : BENNASSAR L.		
RETRAITÉ-E-S	T : CAHOUIET M. S : MOROS M.-L.	T : FERRE C. S : LOUEDEC C.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.	T : LEFEBVRE J.S : DANRY E.
ÉTUDIANT-E-S- SURVEILLANT-E-S	T : SOARES C. S : CASSAND V.	T : BLANQUET- LEMARCHAND F. S : PORTAL J.	T : TORRE J. S : BENMOULOUD M.	T : BLACHE E. S : BENHAMOU D.